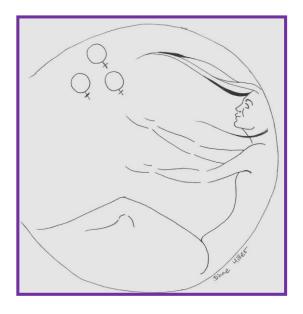
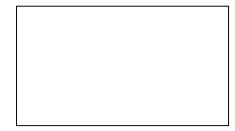


BELGIQUE – BELGIE P.P. 4800 VERVIERS I P801044

## BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASBL « CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

Centre d'Aide, d'Information et d'Education pour les Femmes, les Hommes et la Famille Mouvement d'Education Permanente reconnu pluraliste





# Besoin d'aide ? d'une écoute ? d'un conseil ?

Siège social: rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS

Ed. Responsable: Jeannine GERLACH

Werthplatz 48 - 4700 EUPEN

N° de compte : BE19 3480 6999 9712

N° d'entreprise : 0422.287.421

email: info@cfhv.be site internet: www.cfhv.be

















**PERIODIQUE N° 1** 

janvier / février / mars 2018

Bureau de dépôt : 4800 Verviers I

#### **EDITORIAL**

#### Le 8 mars dernier, Journée Internationale des Droits des Femmes



Ce jour, le Prix « Marie MINEUR » attribué par la Ville de Verviers à des femmes méritantes a été remis à l'Hôtel de Ville de Verviers par les Autorités communales au Conseil des Femmes Francophones de Belgique, Section de Verviers.

Ce Prix a été créé par la Ville de Verviers en remplacement du Prix « Olympe de Gouges », remis depuis 2002 jusqu'à 2017 par le Conseil des Femmes Francophones de Belgique, Section Verviers.

Ce prix a été attribué à toutes celles qui ont milité tout au long des années depuis la création de la Section de Verviers du CFFB de 1997 à 2017.

Les dernières personnes qui ont clôturé la section de Verviers sont : Karine Henrotte, Nicole Masson, Arlette de Selys, Anne-Marie Jaspar, Jeannine Gerlach, Béatrice Bodson, Jeanne-Marie Degueldre, Liette Ward, Claudine Jacquemin, Colette Meunier, Denise Willem, Nicole Collins, Françoise Moens, Emma Bellefontaine.

Certaines d'entre elles continuent à militer au sein du CFFB Bruxelles.

Il me semble qu'il serait intéressant pour nos lectrices et lecteurs de connaître les activités importantes réalisées pendant ces 20 ans d'existence de la section verviétoise du CFFB.

De ce fait, je me ferai un plaisir de les relater dans les prochains périodiques.

Jeannine GERLACH, Présidente.

#### « MARIE MINEUR » - PRIX FEMME DE L'ANNEE A VERVIERS DEPUIS 2018.



Militante ouvrière, féministe et laïque, née à Hodimont en 1831, décédée à Thimister en 1923.

Fille d'un ouvrier de l'industrie textile verviétoise et d'une mère ménagère, elle devient orpheline de père à l'âge de 5 ans et elle entre à l'usine alors qu'elle n'a que 8 ans, comme 5 à 6% des enfants de la classe ouvrière de cette époque. Elle travaillera plus tard comme servante, femme de ménage, blanchisseuse ou encore comme vendeuse chez un négociant.

Elle épouse en 1ère noce en 1849, Jean-Joseph BASTIN, un métallurgiste. Elle est veuve et sans enfant en 1882. Elle épouse en 1883 Jean-François MARECHAL, un tisserand.



Marie Mineur est âgée de 41 ans lorsqu'elle adhère en 1872 à l« La société libre de secours mutuels des femmes », première organisation féminine verviétoise créée à cette date dans le giron de la Vesdre de l'Association internationale des travailleurs.

Le mouvement ouvrier verviétois a pris son essor quatre ans plus tôt sous l'impulsion essentiellement de Pierre FLUCHE dans la foulée de la fondation du groupe des « Francs-Ouvriers » et de leur journal *Le Mirabeau* à la fin de 1867. Un an plus tard à peine, ceux-ci ont suscité la naissance d'une dizaine de sections locales et d'autant de syndicats de métiers adhérant à l'Internationale et constituant une des Fédérations les plus dynamiques de la section belge.

A la fois mutuelle et cercle d'instructions à ses débuts, le groupe de travailleuses se mue en une « Caisse de résistance des femmes » à l'été 1872 et s'engage dans 2 combats : l'émancipation féminine et la laïcité, cette dernière étant vue comme une condition de l'émancipation compte tenu de l'emprise catholique sur l'éducation.

Marie MINEUR témoigne dans *Le Mirabeau*, où elle apparaît de plus en plus comme une des principales animatrices de la « Section des Femmes » de l'Internationale. Celle-ci est la deuxième du genre en Belgique après une éphémère section créée à Montigny-sur-Sambre en 1870, mais les militantes verviétoises resteront actives, elles, jusqu'en 1878.

De 1872 à 1879, Marie MINEUR publie régulièrement dans *le Mirabeau* des articles, souvent sous forme de correspondance. Elle prend la parole lors de plusieurs meetings de l'internationale dans la région verviétoise mais aussi à Liège et dans sa banlieue, toujours pour souligner la nécessité de l'instruction laïque et de l'association des travailleuses au service de la révolution, en s'affirmant sans ambiguïté comme socialiste révolutionnaire à une époque où les sections verviétoises de l'internationale sont nettement sous l'influence des idées de Bakounine (Ecrivain, révolutionnaire russe, fondateur de l'anarchisme 1814 – 1876).

Marie MINEUR se rend aussi dans la région de la Louvière en 1874, à l'invitation d'une section de femmes qui s'est créée alors à la Hestre qui sera suivie, fin octobre, par une autre section de femmes à Besonrieux.

L'autre et l'autre sont éphémères, alors que celle des Verviétoises continue d'être représentée dans les congrès de la section belge en 1874, des socialistes flamands et bruxellois en 1877, ainsi qu'au dernier congrès de la Première Internationale à Verviers la même année et au Congrès socialiste universel à Gans dans la foulée de celui-ci.

Après l'essoufflement de l'Internationale à Verviers à la fin des années 1870 seulement, Marie MINEUR s'investit progressivement de plus en plus dans le combat pour la laïcité, comme bon nombre de militants ouvriers à cette époque, tout en restant fidèle au combat pour l'émancipation ouvrière.

En 1877, elle figure parmi les fondateurs d'un deuxième cercle de libre-penseur verviétois, l'Athéisme, et elle est également active au sein des Ouvriers solidaires, organisateur d'enterrements civils, au point d'en devenir un des six membres du comité, o% elle est la seule femme.

C'est à son initiative que cette association tente à partir de 1878 d'organiser deux fois par mois des cours d'instruction laïque pour les enfants du peuple, et qu'elle met sur pied

le 22 décembre 1878 une « fête des enfants », sorte de Noël laïque anticipant sur les futures « fêtes de la jeunesse ».

Marie MINEUR se révèle ainsi aussi active dans l'action laïque qu'elle ne l'avait été dans la section des femmes de l'Internationale. Elle participe à des réunions et des congrès un peu partout dans la région verviétoise mais aussi à Bruxelles et à nouveau en Hainaut. Avec une Bruxelloise, elle est une des deux seules femmes que les dirigeants belges de la laïcité recommandent pour parler dans les cercles rationalistes qui cherchent une oratrice.

On la retrouve dix ans plus tard, à la fin des années 1880, sous le nom de citoyenne MARECHAL, dans les meetings politiques organisés par la coopérative socialiste verviétoise. Elle est toujours à la pointe du combat rationaliste au sein du cercle verviétois de la Libre pensée dont la vingtaine de membres féminines auront à leur actif l'organisation à Verviers de la toute première « fête de la jeunesse » laïque organisée en Wallonie, en mai 188, une fête dont Marie MINEUR restera la cheville ouvrière au moins jusqu'en 1897.

Cette fête sera organisée à la Maison du Peuple de Verviers chaque dimanche de Pentecôte jusqu'en 1906 au moins, par l'un ou l'autre cercle rationaliste verviétois.

Marie MINEUR tombe alors dans l'oubli et lors de son décès en 1923 à l'âge de 92 ans, pas une ligne n'est consacrée à sa disparition. Le nom de Marie MINEUR sera pris comme porte-drapeau un demi-siècle après sa mort par des féministes louviéroises qui seront-elles aussi particulièrement actives en milieu ouvrier dans les années 1970, rendant ainsi hommage à une des rares figures féminines et féministes du mouvement ouvrier belge au XIXe siècle.

Freddy JORIS, Marie Mineur, Marie rebelle, Waterloo, Avant-Propos, 2013.

#### **CINE - CLUBS / DEBATS**

#### FILM / DEBAT « FLEUR DU DESERT » : L'excision - Le mercredi 24 janvier 2018



<u>Synopsis</u>: Issue d'une famille de nomades somaliens, Waris connait une enfance rude mais heureuse. Elle n'a que treize ans lorsqu'elle décide de s'enfuir, de quitter ses parents, afin d'échapper à un mariage forcé ...

Ce film est un hymne à la vie et au droit des femmes mais également une révolte contre des pratiques et des traditions barbares, contre le dogmatisme religieux aveugle qui contraint les femmes et les prive de liberté. Le plus terrible, c'est qu'elles ne connaissent pas autre chose. Le personnage de Liya Kebede s'émancipe et découvre la vie. La dignité de la femme en Afrique est préoccupante, loin de la superficialité du monde du mannequinat qui ne prend au final que peu de place dans ce film formidable. Les échanges avec le public ont permis de traiter ce thème en profondeur et d'en tirer des conclusions. Pour que les mentalités changent

et que ces pratiques cessent définitivement, il est indispensable de parler aux femmes âgées qui pratiquent ces mutilations.

Ce sont elles qu'il faut éduquer pour qu'elles prennent conscience de la dangerosité de telles pratiques. L'excision, en plus d'être extrêmement douloureuse et mutilante, peut mener à la mort dans d'atroces souffrances à la suite de graves infections. Les conséquences sont toujours désastreuses pour les femmes qui ont subi de telles violences.

#### FILM / DEBAT « A PERDRE LA RAISON » : L'infanticide - Le mercredi 21 février 2018



Synopsis: Mireille et Mounir s'aiment passionnément. Depuis son enfance, le jeune homme vit chez le Docteur Pinget, qui lui assure une vie matérielle aisée. Quand Mounir et Murielle décident de se marier et d'avoir des enfants, la dépendance du couple envers le médecin devient excessive ...

Ce film s'inspire librement d'un tragique fait divers survenu en Belgique le 28 février 2007 : Geneviève Lhermitte assassine ses cinq enfants et tente de se suicider sans y parvenir. Les lieux et les noms ont été changés et il ne s'agit pas d'une reconstitution minutieuse. Quelles sont les motivations qui poussent une mère de famille à commettre un tel geste ? On observe cette famille se détruire de l'intérieur et cette femme sombrer petit à petit dans la folie. Ce couple est parti sur une mauvaise base, et celle-ci a un nom : le Docteur Pinget, ami du mari, d'une apparente quiétude, mais qui cache en réalité un manipulateur hors du commun. Le public a réagi de manière assez forte lors du débat qui a suivi la projection. En

effet, personne ne peut comprendre qu'une mère puisse assassiner méthodiquement ses cinq enfants sans revenir un seul instant à la raison. C'est inimaginable. Malgré l'emprise et la domination présumées, cette femme est une criminelle et n'a, pour la plupart des participants, aucune ou tellement peu de circonstances atténuantes. Nous avons rappelé l'urgence de prévenir les services sociaux lorsqu'une personne présente de tels signes alarmants ou qu'elle sous-entend qu'elle va passer à l'acte. Parfois, la prévention permet d'éviter à la personne malade de commettre l'irréparable et surtout de se faire aider au quotidien par des professionnels. Une écoute de qualité peut sauver des vies et éviter des drames terribles.

## FILM / DEBAT « <u>L'ARGENT DE POCHE</u> » : La maltraitance - Le mercredi 21 mars 2018 Animateur : Julien Mestrez, directeur d'école / enseignant à la retraite



<u>Synopsis</u>: A Thiers, dans le Puy de Dôme, une poignée d'enfants vivent les dernières semaines de l'année scolaire en attendant les vacances avec impatience. Bruno, Patrick, Laurent, Mathieu ou encore Franck, sans oublier Martine ... Tous vivent à leur rythme et donnent une âme à ce village.

Ce magnifique film de François Truffaut a beaucoup plu au public. Pour bien comprendre cette histoire, il faut d'abord connaître le vécu de l'auteur car il raconte son propre parcours d'enfant rebelle, délaissé et mal aimé, souvent puni et mis à l'écart. Il s'était déjà inspiré de son enfance pour le film « Les 400 coups ». « L'argent de poche » traite en particulier de la maltraitance. Il a permis de constater l'énorme différence entre cette époque et la nôtre. Les enfants étaient mieux éduqués et plus respectueux des adultes. Il y avait beaucoup de joie de vivre, de simplicité, d'entraide, un intérêt réel pour autrui, ... Mais qu'en reste-t-il finalement de nos jours? Pas grand-chose d'après les personnes présentes. Les

nouvelles technologies ont totalement envahi l'espace. Les contacts humains et les rencontres se sont réduits de plus en plus au profit du virtuel. Les gens ne se parlent plus, chacun vit dans son propre univers sans se soucier des autres. On constate aussi qu'à l'âge de 10 / 12 ans, les enfants n'ont qu'une envie : grandir au plus vite pour devenir adultes et être enfin maîtres de leur destinée ... Julien MESTREZ, l'animateur de cette rencontre, a lancé des pistes de réflexion et de discussions qui ont permis de passer un moment d'échanges très animé et fructueux.

#### Prochaines rencontres du ciné - club / débat :

- Mercredi 25 avril 2018 : « LE SUCRE » La spéculation boursière
- Mercredi 23 mai 2018 : « LA VIE, L'AMOUR, LA MORT » La peine de mort
- Mercredi 20 juin 2018 : « ATTENTION ... UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE! » Les familles recomposées

#### **CONFERENCES ET COLLOQUES / DEBATS**

## CONFERENCE / DEBAT « HOMMAGE A GUY CORNEAU – LE MEILLEUR DE SOI » PAR KATJA LONEUX, PSYCHOLOGUE, LE JEUDI 14 DECEMBRE 2017

Guy Corneau nous invite à passer au crible les différentes possibilités qu'a une personne de se reconnecter avec soimême, indépendamment des injonctions sociales, familiales et/ou culturelles qui formatent ses comportements suivant des attentes qui sont généralement présentes dans son inconscient. L'être humain se laisse façonner par des attentes externes à lui (émanant de ses parents, de son entourage, du cadre scolaire ou de la société), pour satisfaire différents types de besoins :

- Un besoin de reconnaissance :
- Un besoin d'appartenance et d'affiliation aux autres (affection) ;
- Un besoin de rencontrer l'approbation d'autrui.

Ces différents besoins régulent sa recherche d'un lien affectif, tout au long de sa vie. Ils le conduisent à produire des comportements attendus, voire normés, au mépris, parfois, de certains de ses besoins fondamentaux qui lui sont propres. Les choix qu'un être humain fait, respecte ainsi, plus ou moins, ses désirs, ses besoins personnels.

Si les choix qu'il privilégie se distancient de ceux qui refléteraient davantage sa « vraie » personnalité, ce que Guy Corneau entend par « le meilleur de soi », un conflit survient, qui peut provoquer des tensions, psychiques, mais aussi physiques, chez la personne.



Le corps peut traduire ces tensions, par des courbatures et des raideurs, telles une « cuirasse » qui camoufle le véritable soi qui peine à s'exprimer ou à se réaliser. C'est une souffrance qui ne peut se réduire que si la personne tente davantage d'être à son écoute.

Etre à son écoute, c'est reconnaître, dans le cas d'une souffrance, que certains de ses choix ne sont pas conscients et authentiques. Par exemple, Une personne qui ne dit mot et consent pour s'adapter à son conjoint fait fi de son besoin d'accéder à la parole et d'être entendu(e). Un partenaire toujours prêt à agir et à rebondir cherche peut-être à échapper à une crainte sourde de n'avoir personne sur qui s'appuyer, qui prendrait le relais.

C'est ainsi que dans des choix stéréotypés ou « réflexes », certaines personnes peuvent se rencontrer dans des formes complémentaires d'un même mal-être, et ne pas pouvoir véritablement exister (au sens le plus complet du terme), l'un(e) aux côtés de l'autre. Cette complémentarité dysfonctionnelle peut aussi se retrouver avec sa famille, avec un emploi ... Et laisser de côté des choix qui seraient davantage respectueux de la personne elle-même.

Guy Corneau insiste sur la difficulté d'accéder à un véritable changement. L'habitude vient prendre le pas là où le désir, le besoin personnel, n'a plus sa place. Dans cette situation, la compensation peut devenir une échappatoire (consommation d'alcool, de tabac, de nourriture, de friandises), voire même une compulsion (usage quotidien irrépressible). L'enjeu de ce type de comportements est de se trouver « un peu moins mal » plutôt que « vraiment mieux ».

En faveur du véritable changement, Guy Corneau préconise différentes pistes :

- Ouvrir le champ de la parole (avec son entourage, ses proche, ensemble ou seul(e) en thérapie) ;
- Retrouver l'élan vital par des souvenirs vivaces qui traduisent intérêt et la créativité de la personne, dans un certain registre (art de transmettre, de soigner, de construire ou de créer de façon artistique) ;
- Retrouver un état de détente qui permette d'accéder au bien-être via des sensations agréables et apaisantes, propices à laisser émerger les goûts, aspirations et désirs refoulés de la personne ;
- Etre en connexion avec l'ensemble des cinq sens pour apprécier, et prendre la mesure des belles choses (expérience vécue, expérience visuelle et esthétique etc.) qui sont présentes au sein de l'environnement proche;
- Bouger, vivre, expérimenter, être au contact d'un vécu et d'un ressenti personnels, pour goûter au meilleur de ce qui peut être appris par soi-même ;
- Se rendre utile aux autres et ce faisant, participer à un épanouissement, une possibilité de réalisation qui dépasse sa seule personne. Se situer au monde, comme faisant partie de « quelque chose de plus grand » ;
- Pouvoir identifier en soi-même les forces et les pensées reliées à l'habitude d'une action (synonyme de confort et de sécurité) et celles qui nous permettent d'expérimenter et de se déployer davantage vers l'extérieur, vers de nouveaux choix et de nouveaux possibles.



Ces différentes pistes ne demandent pas autant d'efforts qu'il n'y paraît, à première vue. La spontanéité de l'enfance et les émotions auxquelles il est laissé librement cours, sont autant de guides qui rapprochent la personne d'elle-même.

Enfin, savoir choisir de laisser émerger un désir, une impulsion, aussi petit(e) soit-elle, est toujours un premier pas qui rend davantage, à chacun(e), la liberté d'être soimême

Katja LONEUX, Psychologue.

## CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES A L'ENCONTRE DES FEMMES 1<sup>ERE</sup> RENCONTRE/ DEBAT « L'ENFER DES VIOLENCES CONJUGALES » LE MERCREDI 28 MARS 2018 A 19 H 30

Nous savons que nous revenons très souvent sur le sujet mais ces faits ne cessent pas, ils reviennent toujours plus forts et plus lancinants.

En Belgique en 2017 : 38 femmes tuées.

1 femme sur 7 est victime de violences – 8 plaintes par jour.

En Wallonie: 15 000 plaintes en 2017.

Sur 6 cas, 5 sont des hommes qui maltraitent leur compagne.

Ex : L'année dernière, une victime à Liège qui avait déjà porté plainte à plusieurs reprises contre son voisin. La dame est décédée sous les coups de ce voisin. Cette année, une dame de Seraing qui avait porté plainte contre son excompagnon, a été tuée parce qu'elle ne voulait plus de cet homme qui la rouait de coups!

Combien de mortes faudra-t-il encore avant que les pouvoirs publics investissent des moyens financiers dans la lutte contre les violences conjugales? Tandis que l'effort policier se concentre sur la lutte contre le terrorisme, c'est dans nos foyers que le niveau d'alerte est à son maximum. Il s'agit d'une véritable urgence sociale!

Ces femmes sont traquées par un compagnon voire un ex-compagnon. Ceux-ci ne supportent pas de voir leur proie s'envoler parce qu'elle n'accepte plus la violence qu'ils leur font subir. C'est inacceptable!

Ce soir, nous avons encore voulu vous sensibiliser au martyre enduré par des femmes dont le mari est des plus violents. Ceux-ci peuvent être d'apparence très aimable et ils peuvent même profiter d'une situation enviable dans la société. Ces hommes violents et cruels font le vide autour de leur femme ; ils veulent qu'elle se trouve dans un état d'isolement le plus complet afin de ne pas être démasqués. Ils risqueraient de perdre leur jouet et ils ne pourraient plus les faire souffrir. La femme leur appartient et ils en font ce que bon leur semble.

De ce fait, la femme est réduite au silence et au cas où elle voudrait se rebeller, elle reçoit des coups voire même des menaces de mort et il n'est pas question de les quitter. Elle risque la mort à chaque instant, lorsque l'homme en a décidé ainsi. Elle n'a pas le droit de recevoir des soins médicaux. Les violences sont physiques, psychologiques et sexuelles, voire des viols répétés. Cela revient à un état d'esclavage.

Les violences faites aux femmes : cela est aussi une question de santé publique déclare Michel DEBOUT, Professeur émérite de médecine légale et de droit à la santé à Saint-Etienne.

- « La médecine légale manque de moyens pour jouer le rôle fondamental qui devrait être le sien ; Nous avons besoin de moyens humains et matériels supplémentaires pour remplir notre mission sans contrainte de temps,»
- « D'où l'importance d'une rédaction très rigoureuse pour préciser les circonstances de l'agression subie, la description de l'ensemble des lésions physiques et de l'état psychologique des victimes, notamment un état de stress post-traumatique ».

Une vidéo de cet examen médical, avec l'accord de la victime, pourrait lui être remise comme pièce judiciaire pour se présenter au Tribunal, cela éviterait la répétition des évènements traumatiques subis... ».

. Cela serait vraiment une idée géniale et les femmes se sentiraient bien mieux soutenues en cas de plainte!

En Belgique depuis le 3 avril 2006, la « Tolérance 0 » est entrée en vigueur au niveau fédéral pour améliorer la prise en compte par la police et la justice de tout fait de violence conjugale dénoncé par les victimes quelle que soit sa forme et sa gravité. Cette circulaire a été actualisée dans le respect de son esprit original en octobre 2015.

La circulaire implique à l'égard des victimes :

- Le respect et l'écoute de la victime ;
- Une prise au sérieux de la plainte et envoi au Parquet ;
- L'information de la victime sur les mesures prises à l'égard de l'auteur et les possibilités d'aide ;
- L'activation de la procédure d'interdiction de domicile en cas de menaces graves et mesures de protection immédiates pour la sécurité de la victime ;
- L'ouverture d'un dossier identifié de manière spécifique dans les services de Police et au Parquet, une gestion centralisée des dossiers permettant à chaque Magistrat traitant le dossier d'une famille de connaître d'éventuels faits de violences.

Cette circulaire « Tolérance 0 » comporte un poids symbolique en marquant un changement fondamental car les violences conjugales sont considérées comme un délit grave. Mais cette circulaire n'a pas force de loi et ne pas la respecter n'entraîne aucune sanction. De plus, elle n'est pas accompagnée d'une enveloppe budgétaire qui permette la mise à disposition de moyens financiers humains adaptés et suffisants à sa mise en action.

Au niveau des victimes, aucune des enquêtes et études existantes ne s'intéresse vraiment à ce que vivent quotidiennement les victimes.

Pour nous, lorsqu'une femme subit des violences :

- Elle doit aller chez son (un) médecin faire constater les coups et demander un certificat médical ;
- Elle doit absolument porter plainte au commissariat de Police et insister pour qu'on fasse un dossier qui aille au Parquet.

Au cas où vous le souhaiteriez, vous pouvez toujours retirer la plainte, mais c'est beaucoup plus prudent de la laisser ! En cas de grande menace, il faut se mettre à l'abri en se présentant dans une Maison spécialisée afin d'y être accueillie par un service social compétent :

L'Accueil, rue de Hodimont, 276-278 – Tél. 087/68 15 13.

Il y a aussi le numéro vert - 0800 30 030.

Jeannine GERLACH.

#### « PETITS - DEJEUNERS MALINS » DU CRVI - LE JEUDI 1<sup>ER</sup> MARS 2018 THEME : PRESENTATION DES ACTIVITES DU GAM'S ET DE L'ESPACE 28

Ces rencontres permettent de découvrir un projet local, une action ou encore une méthode de travail, le tout autour d'un petit déjeuner convivial ... Pour cette édition, le GAM'S ainsi que l'Espace 28 avaient été invités à l'occasion du lancement des nouvelles permanences du GAM'S à Verviers. L'objectif du GAM'S Belgique est de contribuer à l'abandon des mutilations sexuelles féminines en Belgique et dans le reste du monde.

Le GAM'S a des objectifs spécifiques tels que :

- Prévenir les MGF parmi les filles et femmes à risque vivant en Belgique ;
- Réduire l'impact sanitaire, psychologique et social des MGF par une prise en charge globale des filles et des femmes ayant subi l'excision et de leur entourage :
- Favoriser la concertation et l'action intersectorielle et assurer un plaidoyer à un niveau national et international;
- Soutenir des programmes d'abandon de l'excision en Afrique.

Les valeurs du GAM'S reposent sur les principes :

- Des droits humains ;
- De l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Du développement durable ;
- Des droits reproductifs et sexuels.

#### Les mutilations sexuelles féminines sont reconnues comme une violence de genre

#### Définition des violences de genre

Les violences de genre sont des violences perpétuées à l'encontre d'une personne sur base de son sexe et qui s'enracinent sur les représentations que l'on se fait des rôles attendus (genre) de cette personne. Ces violences de genre peuvent avoir des conséquences lourdes sur les victimes et empiéter sur tous les champs (personnel, professionnel, etc.).

#### JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES ORGANISEE LE SAMEDI 10 MARS A L'ECOLE COMMUNALE DE HODIMONT ANIMATION THEATRALE SUR LA COMMUNICATION PAR HUBERT VERVIER, COACH



Entre le 1er et le 11 mars 2018, l'Echevinat de l'Egalité des Chances de la Ville de Verviers, en collaboration avec différents partenaires, a organisé plusieurs événements dans le cadre de la « Journée Internationale des Droits des Femmes » et notamment une après-midi d'échanges et de divertissements. Cette édition gratuite, avait pour thème principal « Femmes et Médias » et abordait de manière complète, parfois ludique mais surtout variée, la condition de la femme dans les médias.



Le samedi 10 mars 2018, à l'Ecole communale de Hodimont, le public a pris part à divers ateliers (bien-être, théâtre, philo-art, massages littéraires, ...), animation / débat et expositions.



Pour sa part, notre association proposait un atelier théâtral dirigé par Hubert Vervier, metteur en scène de théâtre / coach. Cet atelier consistait en l'organisation de différents jeux de rôles avec pour finalité une meilleure communication et savoir comment appréhender la communication non – verbale. En fin de rencontre, une petite dizaine de comédiens débutants a présenté quelques saynètes. Malgré le fait que leurs répétitions étaient assez courtes, le résultat était très encourageant.

A 14h30, la conférence « Cause toujours, sale pub! » a été présentée par le groupe féministe Be cause Toujours. Combien y-a-t-il de femmes journalistes en Belgique? Quels rôles occupent-elles? Quels sont les impacts de la publicité sexiste sur les ieunes? Que pouvons-nous y faire?

A l'issue de cette présentation, 3 journalistes : Marie-Cécile ROYEN (Le Vif), Aurélie FRANSOLET (La Meuse) et Manu YVENS (Télévesdre) ont témoigné de la place des femmes dans les médias. Dès 16h et pour clôturer cette journée, nous avons découvert le nouveau spectacle « Flic ou Femme » de l'humoriste verviétoise Sofia SYKO.

## FETE INTERCULTURELLE POUR LES APPRENANTS, LES BENEVOLES ET LE PERSONNEL, LE JEUDI 21 DECEMBRE 2017



Ce 21 décembre 20017, nous avons organisé une rencontre entre les bénévoles et les apprenants. Il s'agissait de présenter toute l'équipe aux nouveaux et créer un moment de convivialité entre tous ceux qui fréquentent le Centre. Avec la formule « auberge espagnole », nous avons dégusté des petits plats d'ici et d'ailleurs dans une ambiance chaleureuse : samboussa, pâtisseries turques, crêpes marocaines, gâteau de Verviers ... il y en avait pour tous les goûts.

Geneviève Piron

## PASSERELLE INTERACTIVE - « ANIMATION SUR L'ECO - CONSOMMATION » PAR PHILIPPE BOUHY D'INTRADEL AVEC LE GROUPE 2, LE 21 FEVRIER 2018



Ce 21/02/18, nous avons accueilli Monsieur BOUHY, animateur d'INTRADEL, qui nous a parlé de la nécessité de réduire nos déchets et d'adopter un mode de vie basé sur l'éco-consommation. Par des exemples concrets, il nous a montré comment nous pouvions très vite et très simplement réduire nos déchets en optant pour des objets durables (bouteille en plastique >< gourde ; tasse en plastique >< tasse en porcelaine, céramique ou verre). Aussi, il nous a



démontré combien il était plus avantageux et économique de revenir au « fait maison ». La séance se termina dans la bonne humeur par la confection de quelques produits d'entretien que chacun emporta pour tester à la maison (nettoyant multi usages et crème à récurer).

Geneviève Piron

## PARTICIPATION DES APPRENANTS DES GROUPES 2 ET 3 A UNE ANIMATION SUR LES A PRIORI FAVORABLES EN COLLABORATION AVEC LES ELEVES DE L'INSTITUT SFX VERVIERS – LE 14 MARS 2018

Ce 14 mars 2018, nous avons accueilli dans nos locaux des élèves de SFX1 de la 1ère à la rhéto dans le cadre de la « Journée des a priori favorables ». Belle opportunité pour ces jeunes de visiter le monde associatif de Verviers et pour nos apprenants de rencontrer des jeunes. Après avoir réalisé une brève présentation de notre ASBL, tout le monde a été plongé dans une animation qui visait à la rencontre. Avec une image tirée au sort, chacun part à la recherche de son partenaire. Les binômes disposent ensuite de quelque minutes pour se présenter l'un à l'autre. De retour en grand cercle, chacun présente son partenaire en mentionnant une anecdote sur son prénom, les langues qu'il parle (ou qu'il apprend) et ce qu'il aime vraiment faire. Ensuite, chaque équipe présente ces images : fromage/sirop, chanteurs belges, sports d'équipe, bande dessinée, mouvements de jeunesse... L'animateur pose alors des questions au groupe : qui joue de la musique ou qui a un enfant qui joue de la musique ? Qui a déjà mangé des gaufres ? Qui aime les gaufres ??? Qui mange régulièrement de la salade liégeoise ? Que connaissez-vous comme BD ? Qui en lit encore ? Autant de questions pour découvrir la Belgique et faire connaissance de façon amusante.

Geneviève Piron

### PASSERELLE INTERACTIVE – « VISITE GUIDEE DU RECYPARC DE VERVIERS » AVEC LES APPRENANTS DES GROUPES 2 ET 3, LE MARDI 27 MARS 2018







17 participants accompagnés d'une formatrice ont visité le RECYPARC de Verviers 1, quai de la Vesdre. Les participants sont partis à pied vers le parc. Une formatrice d'INTRADEL les y attendait. La visite avait pour but de découvrir le site, expliquer ce qui pouvait être apporté au parc, comment trier, les possibilités de recyclage pour chacun de ses produits et le fonctionnement du RECYPARC. A la fin de la visite, chaque participant a reçu un guide pratique des RECYPARCS avec la liste des sites disponibles en Province de Liège.

Geneviève Piron

#### TRADITIONNEL REPAS ANNUEL DES BENEVOLES, LE VENDREDI 30 MARS 2018







Chères Amies, chers Amis, Boniour à toutes et à tous.

Nous voici réunis pour notre repas annuel de 2018 et j'espère que nous le serons longtemps encore. Le temps passe mais nous résistons grâce aux bénévoles et à notre mécène, le Chevalier Alfred BOURSEAUX et à la Câblerie d'Eupen.

L'année 2017 a été particulièrement riche en activités, surtout avec le projet d'Intégration locale pour immigrés dans lequel nous avons mordu à pleines dents et qui a été une grande réussite. En effet, ce projet s'est déroulé en deux modules de 6 mois avec 4 groupes d'apprenants : ALPHA, Gr. 1, GR. 2, GR. 3 + 5 groupes de citoyenneté.











Pour ces travaux, je remercie tous les formateurs de français qui tout au long des 40 semaines ont rempli une mission pas toujours facile. J'ai pu compter sur une aide exceptionnelle de la part de Martin, Coordinateur pédagogique, pour tous les cours. Il fait aussi passer les tests obligatoires pour le projet, de Karl qui a mis sur pied et coordonne le cours de citoyenneté avec l'aide de Bernadette pour la santé, d'Alain pour la partie juridique, Karl s'attaquant lui-même au contrat de travail et autres disciplines, de Léon, notre aîné, qui donne cours 4 fois par semaine aux apprenants du Gr. 3. Et je peux dire qu'il aime et chouchoute son Gr. 3.

Pendant les premiers 6 mois, le projet a été suivi par Fatiha, mais la charge de travail étant trop lourde, nous avons dû engager une nouvelle employée, Geneviève qui nous donne entière satisfaction. Elle a repris le projet au deuxième module 2017 et a recommencé le projet 2018. Je n'oublierai pas Hubert VERVIER qui donne cours de paroles le vendredi matin, mais hélas, cela est bien difficile par manque d'apprenants, il reste deux personnes et cela devient mission impossible. Par contre, il a déjà animé 2 conférences / débats sur les ados et sur la graphologie. Il nous a représentés lors de la fête des femmes pour la Cohésion sociale de la ville de Verviers. Il a présenté un atelier théâtral avec des jeux de rôles afin de mieux communiquer

verbalement et physiquement. Il nous a montré une facette des cours de théâtre.

J'adresse tous mes remerciements à mes amis du Conseil d'administration. Ceux-ci me soutiennent à longueur d'années pour la gestion de l'ASBL. Aujourd'hui, nous aurons une pensée recueillie pour notre administratrice Vicky DEROUSSEAUX qui vient de perdre son mari. Il sera enterré mercredi prochain, après une messe à l'Eglise de Stembert.

Maintenant, je salue les employées qui travaillent bien et d'une façon très professionnelle.





Les cours de PMTIC dispensés par Fatiha se poursuivent ainsi que la tenue de notre comptabilité, ce qui n'est pas une mince affaire, vu le manque de liquidités causées par l'arrivée tardive des subsides. C'est très stressant.

Au niveau des assistantes sociales, nous envisageons une collaboration plus active entre elles et le Tribunal du Travail. En effet, leur travail a été reconnu par la Juge BELLEFLAMME, mais nous devons attendre qu'un avocat se désiste pour prendre place dans des actions judiciaires. Il est vrai que nous avons la chance de profiter d'un Juriste à demeure en la personne d'Alain HOUART et d'une experte en médiation de dettes Armance DEMAL avant le passage de l'Inspectrice, un grand merci à vous deux.

Cette année, j'adresse un tout grand merci à notre secrétaire, Pascale. Elle est toujours la première à m'aider malgré des ennuis de santé très importants. C'est une fille courageuse et pleine de bonne volonté qui me donne entière satisfaction par son travail et sa bonne humeur, une secrétaire très agréable. Courage Pascale, tu seras vite au bout de tes ennuis!

Depuis quelques mois, nous avons une nouvelle technicienne de surface qui nous donne entière satisfaction et je la remercie également car par les temps qui courent il n'est pas facile de trouver une personne compétente.







Enfin je termine en remerciant toutes les personnes qui nous aident d'une façon bénévole à continuer notre œuvre aux plus démunis de quelque façon que ce soit car il s'agit d'un don de soi qui peut apporter beaucoup à ceux qui reçoivent et aussi à ceux qui donnent. La vie n'est pas à sens unique et pour recevoir, il faut savoir donner. S'il n'y avait pas de gens pour donner d'eux-mêmes, les employées n'auraient pas d'emploi et maintenant :

#### Vive le Centre.

Remerciements aux dames marocaines qui nous ont préparé ce délicieux couscous.

A votre santé. Jeannine.







Nous avons le regret de vous faire savoir que notre administratrice Marie-Victoire DEROUSSEAUX vient de perdre son mari et nous lui présentons nos plus sincères condoléances

#### A VENIR ... NOS PROCHAINES RENCONTRES / DEBATS

Conférence / débat « La psychologie humaniste, un peu de tendresse dans un monde de brutes » par André - Francois DETRY, Psychothérapeute - lundi 28 mai 2018 à 14 heures dans nos locaux

Colloque / débat « La prostitution des mineurs en Belgique » - vendredi 1er juin 2018 à 19 h 30 dans nos locaux

#### Campagne de lutte contre les violences à l'encontre des femmes

- 4 2eme rencontre/ débat « La maltraitance des femmes et petites filles en Inde » le mercredi 18 avril 2018 à 19 h 30
- → 3eme rencontre/ débat « sortir du harcèlement moral entre partenaires » le mercredi 30 mai 2018 à 19 h 30

Ces rencontres auront lieu au sein de notre ASBL, rue de Hodimont 44, 4800 VERVIERS, Salle du 2ème étage.

#### PERMANENCE ECRIVAINE PUBLIQUE MENSUELLE - GRATUIT

Nous vous proposons, en collaboration avec le PAC - Verviers, une permanence « Ecrivaine publique » le deuxième jeudi du mois de 13 heures à 15 heures dans nos locaux, rue de Hodimont 44 à Verviers (1<sup>er</sup> étage).

#### Si vous êtes demandeur d'emploi Inscrit au FOREM

COURS D'INFORMATIQUE GRATUITS

## Au CENTRE FEMMES/HOMMES-VERVIERS Rue de Hodimont 44 - 4800 VERVIERS Tel.: 087 / 89 16 14 - 0494/65 54 83 info@cfhv.be





Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire N° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2018. D'avance, un grand merci!